

Ecrit par le 3 juillet 2026

Vague de chaleur : avertissement vital pour protéger les animaux



[L'association Peta France](#) met en garde contre le fait de laisser un animal dans une voiture en stationnement et partage d'autres conseils susceptibles de sauver des vies.

« Les températures grimpent cette semaine, et la France se prépare à subir une grosse vague de chaleur qui pose des dangers pour les personnes les plus vulnérables, ainsi que pour les animaux, explique Peta France dans un communiqué. La canicule présente un risque élevé pour la santé de nos animaux de compagnie, et il est vital de rappeler de ne jamais les laisser dans un véhicule en stationnement :

- **Ne laissez jamais un animal dans une voiture garée par temps chaud**, même pendant une courte durée et avec les fenêtres légèrement ouvertes. [Un chien enfermé dans une voiture en stationnement](#) peut mourir d'un coup de chaleur en quelques minutes, y compris lorsque la voiture n'est pas garée au soleil. Lorsqu'il fait 26 degrés, la température à l'intérieur d'une **voiture à l'ombre** peut être de 32 degrés, et l'intérieur d'une voiture garée au soleil peut atteindre les 70 degrés.

Écrit par le 3 juillet 2026

- **Aidez les animaux piégés dans un véhicule garé**

Si vous apercevez un chien en détresse dans une voiture, relevez le modèle et la couleur du véhicule, ainsi que le numéro de la plaque d'immatriculation et appelez la police, puis essayez de retrouver le propriétaire de la voiture si possible. **Assurez-vous que quelqu'un garde un œil sur l'animal pour évaluer l'urgence de la situation.**

« Si la police n'intervient pas ou n'arrive pas à temps et que la vie du chien semble être en danger imminent, entourez-vous d'un ou plusieurs témoins qui pourront confirmer votre évaluation de la situation, puis entreprenez de libérer l'animal en souffrance du véhicule ([comme l'a fait cette personne](#)), transportez-le à l'ombre et attendez l'arrivée de la police, poursuit l'association.



Crédit : Adobe stock/ Goami. Généré à l'aide de l'IA

Tout chien présentant un ou plusieurs symptômes d'un coup de chaleur (agitation, halètement rapide ou pénible, vomissements, état léthargique, manque d'appétit ou de coordination) nécessite des soins urgents. Vous pouvez tenter de le rafraîchir en lui mettant de l'eau à disposition et en lui appliquant une serviette humide et froide sur la tête et la poitrine, ou bien en l'immergeant dans de l'eau tiède (jamais glacée). Ensuite, conduisez rapidement l'animal chez un vétérinaire.

En règle général, quand il fait très chaud, laissez vos chiens à l'intérieur. À la différence des humains, les chiens ne peuvent se refroidir qu'en haletant et en transpirant par leurs coussinets. Les hautes

Ecrit par le 3 juillet 2026

températures peuvent occasionner un coup de chaleur ou des séquelles permanentes et même s'avérer fatales.

- **Fournissez de l'eau et de l'ombre.** Si les animaux doivent être laissés à l'extérieur, il faut leur donner de l'eau à profusion et suffisamment d'ombre, tout en tenant compte du déplacement du soleil. Même de courtes durées d'exposition directe au soleil sont susceptibles d'entraîner des conséquences graves pour leur santé.
- **Marchez, ne courez pas.** Lorsque qu'il fait très chaud et humide, ne faites jamais faire d'exercice à votre chien en le faisant courir à côté de votre vélo ou en [l'emmenant courir avec vous](#). Voulant vous faire plaisir, le chien s'écroulera avant d'abandonner, et il sera alors peut-être déjà trop tard pour le sauver.
- **Prenez garde aux sols exposés au soleil.** Quand il fait chaud, le goudron peut chauffer jusqu'à atteindre entre 55 et 80 degrés, ce qui suffit à gravement brûler les pattes d'un animal. Touchez le sol avant de promener votre animal - s'il est trop chaud au contact pour votre main, il est trop chaud pour les coussinets de votre chien. Privilégiez l'herbe et évitez si possible les sols chauds, ou attendez qu'ils rafraichissent pour promener votre compagnon. Planifiez si possible les balades tôt le matin ou en fin de soirée.

Les animaux sauvages peuvent également souffrir de la chaleur :

- **Fournissez aux oiseaux de l'eau fraîche.** Vous pouvez disposer des plats peu profonds sur les rebords de fenêtres, les balcons et les terrasses ainsi que dans les jardins. Si possible, placez les récipients à l'ombre pour garder l'eau plus fraîche. Nettoyez les récipients avec de l'eau et un peu de vinaigre (n'utilisez pas de savon, car les restes de savon peuvent retirer aux oiseaux les huiles naturelles présentes sur leurs plumes).

L.G.

Plus d'informations sont disponibles [sur le site de PETA](#).

Ecrit par le 3 juillet 2026

Pour les Provençaux la voiture est devenue un luxe dont ils ne peuvent se passer



Selon la dernière étude de [l'assurance en ligne Leocare](#), près de 8 habitants sur 10 de Provence-Alpes-Côte d'Azur estiment que la voiture est devenue un bien de luxe. Un luxe dont une très grande majorité ne peut absolument pas se passer.

79% des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur estiment que la voiture est devenue un luxe. Dans le même temps, 69% la jugent indispensable, et 58% déclarent ne pas pouvoir s'en passer au quotidien. Une contradiction apparente, qui cache une vérité plus profonde : cette dépendance n'est pas d'ordre affectif, mais vitale.

Un mode de transport vital

Ainsi pour 52%, la voiture reste le mode de transport le plus vital ; et pour 38%, il n'existe tout simplement aucune alternative crédible. Impossible d'y renoncer pour aller travailler, faire ses courses, chercher ses enfants ou se rendre à un rendez-vous médical.

Ce paradoxe d'une voiture à la fois jugée financièrement inaccessible et ressentie comme essentielle au quotidien ne relève pas d'un simple déséquilibre économique. Il révèle une fragilité systémique : celle d'un pays qui repose sur la mobilité... sans en garantir l'accès.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Un renoncement subi, et non choisi

Loin d'un désintéret volontaire, l'étude révèle que les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur renoncent par nécessité. 46% d'entre eux ont déjà renoncé à acheter ou remplacer un véhicule faute de moyens. Ce chiffre témoigne d'une tension budgétaire forte, dans un contexte où l'automobile reste perçue comme indispensable à la vie quotidienne.

Parmi les dépenses les plus lourdes :

1. Entretien / réparation : 28%
2. Carburant : 32%
3. Achat / financement : 23%
4. Assurance : 14%
5. Stationnement / péage : 4%

Ainsi, un objet autrefois symbole de liberté et de réussite sociale est devenu un facteur d'endettement contraint pour des millions de foyers.

Une liberté sous crédit : une auto coûte un à trois mois de salaire par an

Un véhicule n'est pas simplement cher à l'achat. 56% des répondants indiquent que leur auto représente entre 5 et 20% de leurs dépenses mensuelles, une part qui a augmenté au fil des années pour 58 % d'entre eux. Le revenu médian français étant d'environ 2 000€, une voiture engloutit donc près d'un à trois mois de salaire chaque année.

Les coûts sont même aujourd'hui tels que près d'1 conducteur sur 5 (15%) a déjà dû contracter un crédit pour faire face à une réparation. La voiture n'est donc plus seulement un investissement ponctuel. C'est une ligne de dépense pesante, fixe, étirée dans le temps.

L'assurance automobile comme marqueur de précarité

Dans ce contexte, l'assurance apparaît comme le seul poste ajustable. 39% des assurés ont déjà réduit leurs garanties, 7% ont renoncé à leur couverture, 16% y songent.

Ce renoncement n'est plus marginal : c'est un marqueur de précarité. Il s'accompagne d'un décalage entre prix perçu et prix payé. 53% jugent qu'une assurance raisonnable se situe entre 41 et 60€/mois. Or, 32% paient plus de 60€, dont 11% plus de 80€.

Le renoncement à l'assurance prend les traits d'un phénomène social émergent, à l'image de ce qui s'est produit sur la santé ou l'énergie : on s'exclut d'un droit que l'on ne peut tout simplement plus payer.

« Ce désalignement entre la norme perçue et la réalité vécue n'a rien d'anodin, constate [Christophe Dandois](#), co-fondateur de Leocare.. Il traduit une tension croissante entre ce que les assurés considèrent comme juste... et ce qui est nécessaire pour leur couverture chaque mois. C'est la définition même d'un choc de défiance. Y répondre, c'est remettre l'assuré au centre du contrat, restaurer l'équité perçue dans la relation et proposer des offres ajustées, au bon prix. C'est le défi de l'assurance pour la prochaine décennie pour conserver l'équilibre entre protection et budget. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

Des Français sans alternative crédible

Loin d'un choix de confort, le recours à la voiture individuelle est souvent une absence de choix. Si 38% des sondés évoquent les transports en commun et 30% des mobilités douces comme le vélo ou la trottinette, 38% déclarent n'avoir aucune alternative crédible à disposition.

« L'automobile ne sera pas moins utile demain, elle sera simplement moins accessible. »

Garantir l'accès à la mobilité, un enjeu à venir

L'étude révèle une tension qui ne cesse de monter : celle d'un accès à la voiture qui ne disparaît pas, mais qui s'efface peu à peu derrière des barrières économiques. 58% des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur ne s'imaginent pas vivre sans véhicule personnel d'ici cinq ans.

Ce sentiment est renforcé par une défiance croissante envers les politiques publiques. Un peu plus d'un tiers des sondés de Provence-Alpes-Côte d'Azur (28%) les jugent trop centrées sur l'électrique (et donc financièrement inaccessible), et 27% estiment qu'elles ne prennent pas suffisamment en compte les réalités de pouvoir d'achat. Derrière ces chiffres, un constat s'impose : l'automobile ne sera pas moins utile demain, elle sera simplement moins accessible.

« Le filtre, aujourd'hui, ce n'est plus seulement le prix. C'est le basculement d'un droit d'usage universel vers un accès sous conditions. Restaurer la confiance, c'est repenser ce contrat implicite : remettre chacun en capacité d'avoir des alternatives, d'accéder, de se déplacer, de se protéger. Ces chiffres ne disent pas qu'il est trop tard. Ils disent qu'il est temps de se (re)mobiliser. » conclut Christophe Dandois.

L.G.

Prix de l'assurance auto : les Vauclusiens parmi les plus mal lotis

Ecrit par le 3 juillet 2026



Le comparateur de taux immobiliers, de crédits et d'assurances meilleurtaux.com vient de réaliser une étude sur l'impact de l'âge et de la localisation de la plaque d'immatriculation sur le prix de l'assurance auto. Et au jeu des disparités régionales, les conducteurs vauclusiens sont loin d'être gagnants puisque le département est le 5^e plus cher de France.

[Meilleur taux assurances](https://meilleurtaux.com), vient de réaliser une étude sur les variations des prix de l'assurance auto en fonction de l'âge ou de la zone d'immatriculation du souscripteur. L'étude porte sur 4 profils-types :

- Conducteur, 20 ans, étudiant, locataire, assurance Tiers, bonus 5%, Renault Clio III diesel, 8000 km/an.
- Conducteur, 30 ans, salarié, propriétaire, garantie Tiers+, bonus 49%, Renault Clio III diesel, 8000 km/an.
- Couple 2 enfants, salariés, conducteur principal 40 ans, conducteur secondaire 37 ans, propriétaire, garantie Tous Risques, bonus 50%, Peugeot 3008 diesel, 12000 km/an.
- Couple seniors, retraités, conducteur principal 69 ans, conducteur secondaire 67 ans, propriétaire, garantie Tous Risques, bonus 50%, Peugeot 3008 diesel, 12000 km/an.

Ainsi, après la flambée des coûts des pièces détachées (+8,5%), de la main-d'œuvre (+6,6%) et du

Ecrit par le 3 juillet 2026

carburant (+5%) le montant de son assurance peut également être directement impacté par sa localisation. Un critère discret mais déterminant sur le calcul de sa prime de son véhicule qui reste à ce jour, le moyen de transport privilégié des Français.

Les Bretons payent le moins

« Pour cette nouvelle étude, des profils représentatifs des habitudes de conduite et d'achat des Français ont été observés, explique Meilleur taux. En premier lieu, les familles et les seniors adeptes des véhicules plus spacieux et confortables comme les SUV et Crossover. De l'autre, les actifs et jeunes conducteurs plus enclins à rouler en citadines d'occasion. Quatre profils aux habitudes, niveaux et modes de vie très différents, mais réunis autour d'un même enjeu : la variation de leur prime d'assurance en fonction de leur lieu de résidence. »

Il apparaît qu'il existe de grandes disparités régionales concernant le prix de son assurance auto. Ainsi, les départements de la façade Atlantique se démarquent par des primes inférieures à la moyenne nationale. La Bretagne, en premier lieu, permet à ses habitants de bénéficier de tarifs 9,3% moins chers que la moyenne nationale, soit 617€/an contre 680,95€ au niveau national. Les Pays de la Loire et la Normandie s'inscrivent eux aussi dans cette dynamique avec, respectivement des primes moyennes annuelles - tous profils confondus - de 637€ et 652€.

« Les régions Corse, Paca et Île-de-France occupent régulièrement le haut du classement en termes de primes du fait d'une sinistralité plus importante. »

[Samuel Bansard](#), porte-parole de Meilleur taux assurances

La Région Sud plus chère que l'Île-de-France et la Corse

À l'opposé, les automobilistes de la région PACA voient leurs primes s'envoler jusqu'à 19% au-dessus de la moyenne nationale, atteignant 811,83€ en moyenne contre 680,95€ à l'échelle nationale. La Corse et l'Île-de-France, respectivement, 721,46€ et 722,59€, suivent cette tendance, pénalisées par une circulation dense, une forte exposition aux sinistres environnementaux et une offre de stationnement limitée sur la voie publique.

« Les régions Corse, Paca et Île-de-France occupent régulièrement le haut du classement en termes de primes du fait d'une sinistralité plus importante, précise [Samuel Bansard](#), porte-parole de Meilleur taux assurances. À l'inverse, la Bretagne et les Pays de la Loire bénéficient d'une densité de population et du parc automobile plus faible et donc de conditions globalement plus favorables en termes de sinistralité. Ces éléments contribuent à maintenir les tarifs d'assurance parmi les plus accessibles. »

Le Vaucluse 5^e département le plus cher de France

Dans le détail (voir tableau ci-dessous), si la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche les primes d'assurances les plus élevées de France en moyenne, c'est dans le département des Bouches-du-Rhône que ce montant est le plus important (976,34€ en moyenne). Derrière on retrouve les Alpes-Maritimes (895,45€) et le Var (781,84€). Arrive ensuite le Vaucluse (767,31€) suivi par les Alpes-de-Haute-Provence (729,82€) et les Hautes-Alpes (720,24€). Seul dans tout le reste de l'Hexagone, le département de la

Ecrit par le 3 juillet 2026

Seine-Saint-Denis (795,70€) fait pire que le Vaucluse. Bien loin des Côtes d'Armor, champion français de la prime auto la plus abordable avec 608,61€ par an en moyenne.

Montant annuel de la prime d'assurance auto

	Jeune conducteur	Conducteur bonussé	Couple marié	Couple seniors	Moyenne
Alpes-de-Haute-Provence	1 033,57€	350,09€	712,69€	822,91€	729,82€
Hautes-Alpes	1 030,35€	348,23€	696,84€	805,53€	720,24€
Alpes-Maritimes	1 086,59€	406,59€	989,44€	1 099,17€	895,45€
Bouches-du-Rhône	1 175,66€	440,53€	1 176,45€	1 112,70€	976,34€
Var	994,36€	373,52€	812,64€	946,82€	781,84€
Vaucluse	1 028,86€	360,46€	786,07€	893,85€	767,31€
Moyenne Paca	1 058,23€	379,90€	862,36€	946,83€	811,83 €
Moyenne Île-de-France	850,80€	343,12€	790,97€	905,46€	722,59€
Moyenne nationale	871,66€	328,43€	711,81€	811,90€	680,95€

© meilleurtaux.com

Quand l'âge et l'expérience font flamber les primes

Sans surprise, les jeunes conducteurs, considérés comme plus à risque en raison de leur manque d'expérience, paient le prix fort. En moyenne, un jeune conducteur doit déboursier 871,66€ par an pour assurer son véhicule avec une formule au tiers, contre 328,43€ pour un trentenaire bénéficiant d'un bonus et une couverture légèrement supérieure (Tiers +). Des primes qui peuvent parfois atteindre des sommets comme dans le département des Bouches-du-Rhône appliquant un tarif moyen de 1 175,66€ par an contre 734,94€ dans la Manche ou bien encore 1 028,86€ en Vaucluse.

« Les conducteurs plus âgés ont tendance à utiliser leur véhicule moins fréquemment mais la sinistralité par kilomètre parcouru gagne en intensité plus on avance dans l'âge. »

Et, si l'inexpérience des jeunes conducteurs entraîne des primes élevées, les conducteurs plus âgés ne sont pas épargnés. En effet, en dépit de leur expérience, les automobilistes de 60 à 70 ans semblent subir une augmentation de leurs primes d'assurance, justifiée par les risques accrus liés aux déficiences cognitives associées à l'âge.

Avec un véhicule et un usage identique par exemple, un couple de septuagénaires déboursiera en moyenne 100€ de plus par an qu'un couple de quadragénaires, soit 811,90€ par an pour un profil sénior contre 711,81€ pour un couple d'actifs.

Une hausse des primes assurantielles pour les seniors qui soulève des questions sur les moyens de sensibilisation et de prévention à adopter.

Ecrit par le 3 juillet 2026

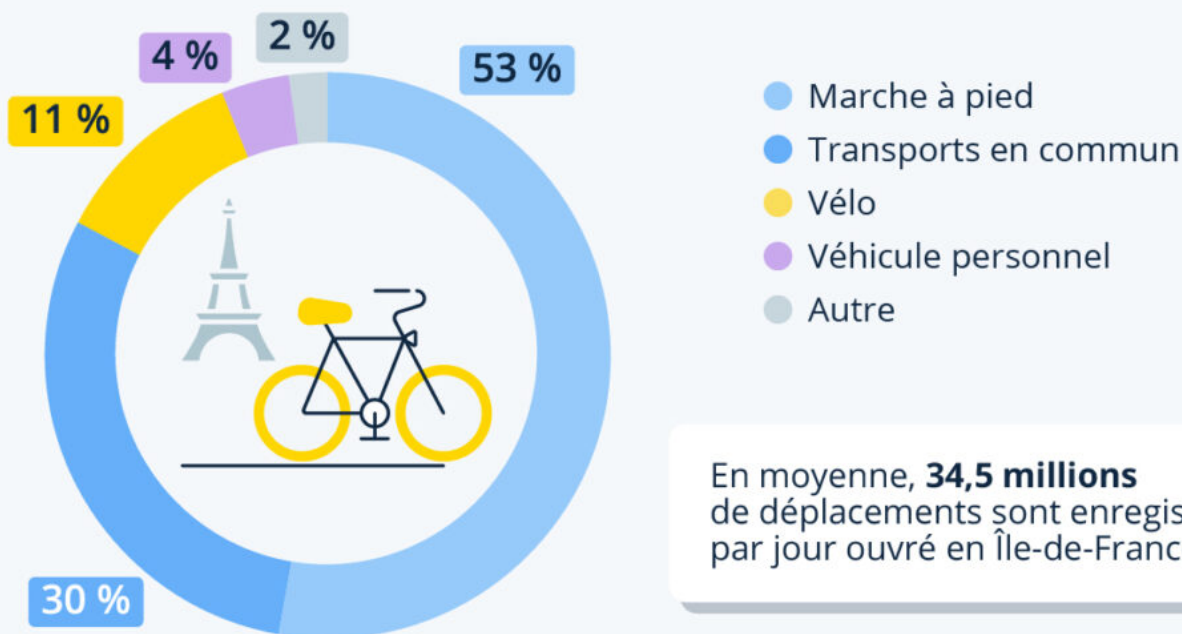
« Les conducteurs plus âgés ont tendance à utiliser leur véhicule moins fréquemment mais la sinistralité par kilomètre parcouru gagne en intensité plus on avance dans l'âge. Ce contexte peut jouer dans la tarification pratiquée par certains assureurs », souligne Samuel Bansard.

À Paris, le vélo dépasse la voiture

Écrit par le 3 juillet 2026

À Paris, le vélo dépasse la voiture

Part des déplacements dans Paris effectués avec les moyens de transport suivants (moyenne des jours ouvrés)



Enquête réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans

Source : Institut Paris Région



statista

Selon [une récente étude](#) de l'Institut Paris Région, le vélo est plus populaire que la voiture à Paris et en petite couronne. Réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans, l'enquête montre en effet que 11% en moyenne des déplacements dans Paris intramuros les jours ouvrés étaient effectués à vélo, contre seulement 4 % en voiture. Le vélo arrivait également en tête pour les trajets effectués entre Paris et la petite couronne : 14%, contre 12% pour la voiture.

Écrit par le 3 juillet 2026

Comme le remarque l'enquête, l'usage de la voiture augmente avec la distance à Paris : 17% des déplacements entre Paris et la grande couronne se faisaient ainsi en voiture (contre 77% en transports en commun), mais la voiture était utilisée pour 61% des trajets effectués au sein des quatre départements formant la grande couronne, ceux-ci étant moins bien desservis par les transports publics.

À l'intérieur de Paris, le moyen de transport le plus utilisé reste la marche à pied, qui représentait 53% des trajets effectués dans la ville. Venaient ensuite les transports en commun (30%). L'Institut Paris Région indique également que le principal motif de déplacement chez les Parisiens et les Franciliens reste le travail : environ 34,5 millions de déplacements ont lieu en moyenne les jours ouvrés, 29 millions le samedi, et 19 millions le dimanche.

De Valentine Fourreau pour Statista

Retour au garage pour la voiture autonome

Ecrit par le 3 juillet 2026



[Dans une précédente chronique](#) nous nous réjouissons que face au déferlement du numérique, l'ancienne économie ne soit pas totalement devenue obsolète. Avec l'annonce de l'arrêt de son projet de voiture autonome, Apple donne aujourd'hui un peu d'eau à notre moulin. Oui, l'ancien monde a encore de beaux restes et il peut être aussi notre futur.

N'en déplaise aux supporters invétérés de la modernité et de leurs cohortes d'applications toujours plus immersives, il y a un moment où tout cela questionne. Jusqu'à où ça va aller ? Comme si le temps technologique courrait plus vite que notre propre horloge biologique. Tous ces outils, ces écrans qui devaient être censés nous faciliter la vie nous accaparent en définitive plus qu'ils nous libèrent. Ils nous volent notre temps. Voilà pour les grandes théories déjà maintes fois exprimées ici ou ailleurs. Mais n'empêche, et revenons à notre voiture autonome. Pourquoi les géants du numérique se sont-ils engouffrés dans ce type de projet ?

Le seul endroit où nous pouvons avoir un peu la paix c'est la voiture

En 2023, les français (pour ne prendre que cet exemple) parcouraient 50 km par jour et pour la plupart en voiture. Pendant ce temps, en moyenne 50 minutes, ils ne peuvent être derrière un écran et pour cause. Imaginer tout ce temps perdu où nous pourrions regarder une série sur Netflix, commenter l'actualité sur X, poster les dernières photos de son chat sur Facebook, acheter un tournevis sur Amazon

Ecrit par le 3 juillet 2026

ou télécharger les dernières mises à jour nécessaires au meilleur fonctionnement de toutes ces applications. C'est bête non ? Le seul endroit où nous pouvons avoir un peu la paix c'est la voiture et on voudrait s'y glisser sous couvert d'une sécurité accrue, d'un confort nouveau... Ca sent l'arnaque à plein nez.

En fait, c'est nous qui avons besoin d'être autonome et pas la voiture !
Qu'on se le dise.

Là où elle était autorisée, elle est désormais interdite

Mais patatras, la voiture autonome ne fonctionne pas si bien que cela, surtout quand elle est confrontée à la vraie réalité de la circulation automobile. Trop d'accidents, souvent assez graves. Et je vous fais grâce des problèmes éthiques du genre si la voiture ne peut s'arrêter à temps entre la vieille dame et l'enfant que choisi la machine et qui endosse la responsabilité ? Bref, là où elle était autorisée (plusieurs villes aux USA), elle est désormais interdite. En France, quelques start-up et industriels restent mobilisés, comme l'équipementier Valéo qui propose aujourd'hui aux constructeurs automobiles des aides à la conduite toujours plus élaborées. Mais par ailleurs la firme reconnaît qu'une majorité d'automobilistes déconnectent ces applications toujours plus intrusives. En fait, c'est nous qui avons besoin d'être autonome et pas la voiture ! Qu'on se le dise.

Pour ne pas oublier cet ancien monde où les autos et les motos sentaient encore bon l'huile et l'essence vous pourrez toujours vous rendre au [Avignon Motor Passion qui se tiendra du 22 au 24 mars au parc des expositions](#).

Ecrit par le 3 juillet 2026



Réglementation, motorisation, tarification : l'automobiliste en plein brouillard

Ecrit par le 3 juillet 2026



6 Français sur 10 ne croient pas que la voiture électrique remplacera complètement un jour les voitures thermiques. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude de [l'Observatoire Cetelem](#).

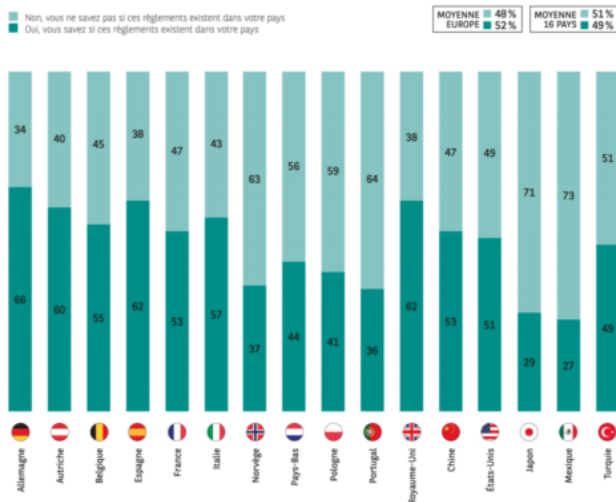
Pendant des années, presque depuis son origine, le secteur automobile s'est développé sans que rien ou presque ne vienne contrarier sa croissance et son succès. Et puis les contraintes, notamment environnementales au sens large du terme, ont pris de l'épaisseur ; l'électricité a été choisie par les pouvoirs publics comme énergie unique pour faire rouler la voiture de demain ; et les crises financière, économique et géopolitique se sont superposées en un rien de temps. Alors que les automobilistes sont en perte de repères, ne savent plus vraiment à quelle marque se vouer, soupèsent la pertinence du passage à l'électricité, l'Observatoire Cetelem de l'Automobile révèle des points de vue contrastés, parfois étonnants, parfois inquiétants mais qui éclairent sur la nécessité de voir se dissiper au plus vite ce brouillard qui pourrait à terme pénaliser tout le monde.

Ecrit par le 3 juillet 2026

VOITURES THERMIQUES : LE FLOU

Dans certains pays, des règlements prévoient l'interdiction de la vente des véhicules thermiques (essence, gazole, hybride) dans 10 à 15 ans pour lutter contre la pollution de l'air. Savez-vous si des règlements de ce type existent dans votre pays ?

A tous. En %.



OBSERVATOIRE
Citoyen

Source : l'Observatoire Citoyen de l'Automobile 2024



AUTO
2024

ZFE et réglementations riment avec confusion et scepticisme

L'inflation, toujours forte dans la plupart des pays, contribue à perturber la perception économique des automobilistes. Ainsi marqués par les récentes hausses des tarifs, plus de trois quarts d'entre eux (76%) s'inquiètent de la hausse des prix des voitures neuves dans les 5 prochaines années et ils sont 4 sur 10 à juger que la hausse possible du coût de l'énergie est un frein à l'achat.

Concernant les Zones à faibles émissions (ZFE), si plus de 7 personnes sur 10 (73%) en connaissent l'existence, seulement un tiers (34%) voit précisément ce dont il s'agit, une part qui est néanmoins plus importante chez les Français (48%). Un flou qui s'accroît lorsqu'il s'agit de se projeter dans le futur puisque près d'un automobiliste sur 2 (48%) ne sait pas si des ZFE seront mises en place dans son pays.

Ecrit par le 3 juillet 2026

LES ZFE PEU CONNUES

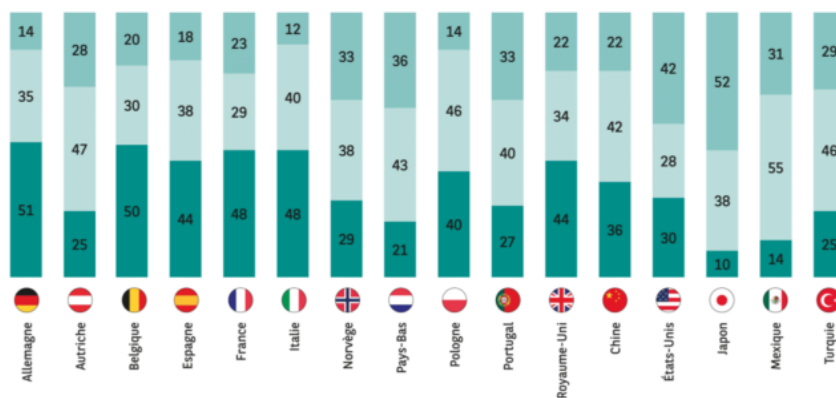
Connaissez-vous l'existence de ce type de réglementation dans le monde (ZFE) ?

À tous. En %.

■ Non
 ■ Oui, mais vous ne voyez pas précisément ce dont il s'agit
 ■ Oui et vous voyez précisément ce dont il s'agit

MOYENNE EUROPE 23%
 38%
 39%

MOYENNE 16 PAYS 27%
 39%
 34%



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024.

OBSERVATOIRE Cetelem



Si 66% des personnes interrogées pensent que les ZFE sont une bonne mesure, dans les pays où elles sont implantées, comme la France et la Belgique, elles y comptent 50% de réfractaires. En outre, selon 8 personnes sur 10, cette mesure est jugée comme injuste pour les ménages aux faibles revenus qui ne seront pas en mesure de remplacer leur véhicule. Enfin, près de 6 personnes sur 10 (57%) poussent le raisonnement à son extrême en estimant que les ZFE sont irréalistes et espèrent qu'elles ne verront jamais le jour. L'esprit contestataire (et réfractaire) français reste vivace puisqu'un sur 2 persistera à circuler dans les ZFE au volant de son véhicule banni, un esprit de révolte également partagé par les Allemands.

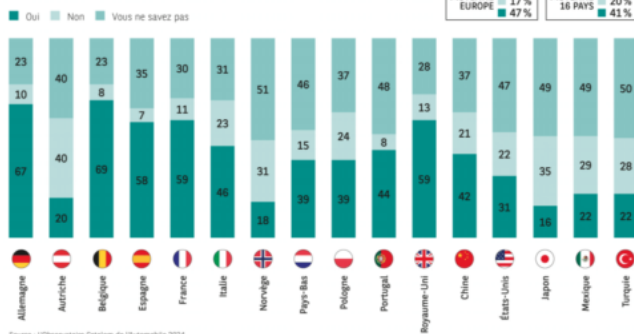
La confusion, associée au scepticisme, règne donc au sujet des ZFE. Il en est de même, voire davantage, à propos des réglementations concernant les motorisations. En effet, seulement la moitié des consommateurs (49%) est au courant de l'interdiction de la vente des véhicules thermiques (essence, gazole, hybride) dans 10 à 15 ans pour lutter contre la pollution de l'air.

Ecrit par le 3 juillet 2026

LES ZFE : INJUSTES POUR 82% DES EUROPÉENS

Selon vous, y a-t-il actuellement des zones de ce type (ZFE) dans votre pays ?

À tous. En %

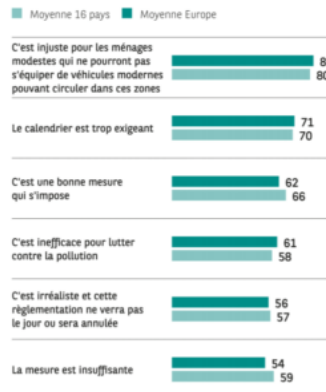


Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024

OBSERVATOIRE
Cetelem

Etes-vous d'accord ou non avec chacune des affirmations suivantes concernant ces zones de restriction mises en place pour améliorer la qualité de l'air (ZFE) ?

Part des répondants ayant répondu « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord ». En %.



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024



Comme pour les ZFE, la principale critique porte sur une injustice non pas collective, mais associée à l'individu ou à la sphère familiale avec près de 8 personnes sur 10 (78%) qui soulignent que les ménages seraient les premiers pénalisés en ne pouvant pas revendre leur véhicule thermique avec comme conséquence l'impossibilité de se déplacer. C'est à nouveau en France (85%), mais aussi en Belgique (83%), que cette injustice est la plus fortement ressentie.

Alors que les mesures les plus coercitives, au moins en Europe, ne se profilent pas avant 2035, 7 automobilistes sur 10 estiment cependant que le calendrier de leur mise en œuvre est trop resserré. Français (75%) et Belges (74%) vilipendent ce manque de temps, rejoints par les Espagnols (72%). Dans un même élan, ils sont 6 sur 10 (61%) à pointer l'irréalisme de cette réglementation qui ne devrait pas voir le jour ou qui devrait être annulée selon eux, ainsi que leur inefficacité pour lutter contre la pollution (57%). Néanmoins, plus de 6 personnes sur 10 (63%) pensent que c'est une bonne mesure, la moitié d'entre eux affirment même qu'elle est insuffisante (55%).

La voiture électrique joue les premiers rôles...mais pose question

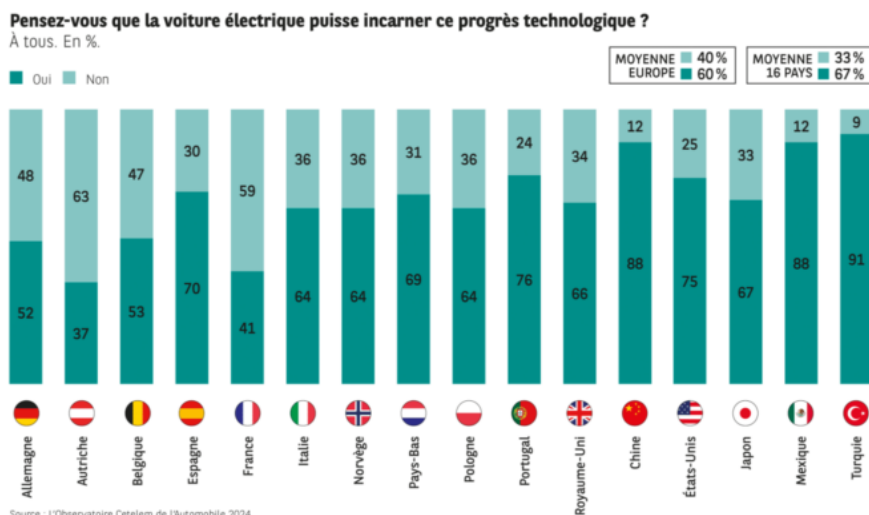
Malgré un contexte économique tendu et le durcissement des réglementations, majoritairement, un monde sans voiture n'est pas envisagé. Seulement 1 personne sur 5 (20%) estime que demain sa place sera moins importante qu'aujourd'hui, des opinions exprimées surtout en Europe (22%), et particulièrement en France (29%).

72% des Français pensent que le progrès technologique fera émerger une voiture plus vertueuse, mais seuls 4 d'entre eux sur 10 (41% contre 67% au niveau monde) voient dans le véhicule électrique son

Ecrit par le 3 juillet 2026

incarnation et qui, à terme, va complètement remplacer la voiture thermique (38% contre 54% dans le monde).

VOITURE ÉLECTRIQUE : L'OMBRE D'UN DOUTE



Pour la première fois, les véhicules électriques arrivent en tête des intentions d'achat. Ainsi, ceux qui souhaitent acheter une voiture sont plus d'un sur 3 (32%) à envisager de choisir une motorisation électrique. En ajoutant à ce chiffre celui des acheteurs déclaratifs de voitures hybrides, rechargeables (25%) ou non (16%), il s'agit d'une vraie bascule du marché. A noter que la France est le pays avec la Belgique, l'Autriche, et la Pologne où les intentions d'achat d'un véhicule électrique sont les moins affirmées (aux alentours de 20%). Comme toujours, le blocage est d'abord économique : pour près de la moitié des personnes interrogées (48%), le prix d'un véhicule électrique est trop élevé, avec surtout les Néerlandais (62%) et les Français (53%) pour le souligner. Viennent ensuite les craintes de rencontrer des difficultés pour recharger son véhicule (36%), et que l'autonomie de celui-ci soit trop limitée par rapport à leurs besoins (31%), cette préoccupation est particulièrement importante chez les Français (42%).

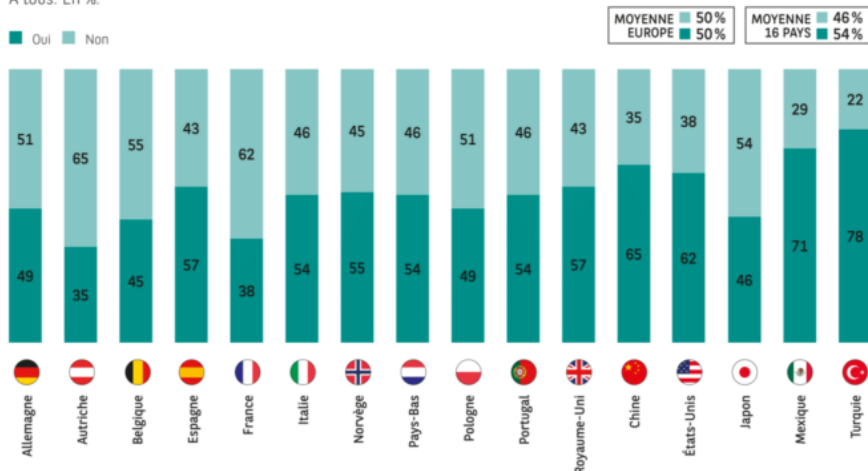
La problématique du coût ne se limite pas au seul achat, mais s'étend aussi à l'usage du véhicule électrique. Confrontés à l'augmentation récente, et potentiellement future, du prix de l'électricité, les automobilistes s'interrogent. Les trois quarts d'entre eux (74%, et 77% des Français) voient dans cette perspective un usage plus coûteux que celui d'un véhicule doté d'une motorisation traditionnelle. Plus encore que la prééminence programmée du véhicule électrique, les automobilistes remettent en cause son utilisation en raison d'une production énergétique qu'ils prévoient insuffisante. Sans doute sous

Ecrit par le 3 juillet 2026

l'influence évidente de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, plus de 6 Européens sur 10 (62%) et plus de 7 Français sur 10 (71%) affichent ce point de vue.

VOITURE ÉLECTRIQUE : L'OMBRE D'UN DOUTE

Pensez-vous que la voiture électrique va à terme complètement remplacer la voiture thermique ?
À tous. En %.



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024.



Pour passer du thermique à l'électrique, 8 personnes interrogées sur 10 (79%) jugent indispensable le versement d'aides par les pouvoirs publics. Or, un peu plus de la moitié des automobilistes (54%) ne savent pas s'il en existe dans leur pays et ils sont plus de 7 sur 10 (72%) à les trouver trop confuses. Français (80%) et Polonais (79%) sont les plus nombreux à dénoncer cette complexité souvent d'ordre administratif.

Véhicule électrique : la Chine contre le reste du monde

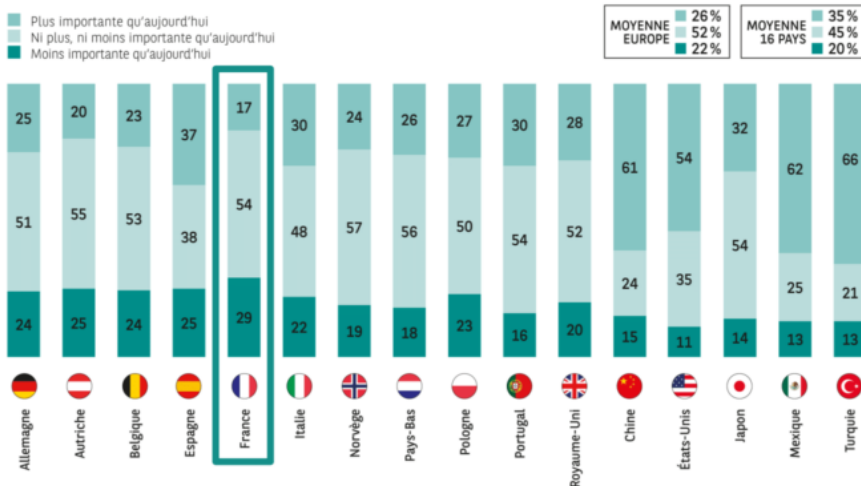
Avec plus de 20 marques qui ont vu le jour en un peu plus de 20 ans, le marché chinois et de ses marques connaissent une croissance exponentielle. Pourtant, il souffre d'un déficit d'image. En effet, un peu moins d'1 sondé sur 2 et moins de 4 Français sur 10 (39%) ont une opinion favorable des marques du premier pays constructeur mondial. A l'opposé avec 90% des personnes interrogées qui en ont une bonne opinion, les marques européennes jouissent d'une cote impressionnante, eu égard notamment à leur antériorité sur l'ensemble des marchés.

Ecrit par le 3 juillet 2026

LA FRANCE SE DISTINGUE

D'après vous dans cinq ans, quelle sera la place de la voiture dans votre pays ?

À tous. En %.



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024

OBSERVATOIRE
Cetelem



AUTO
100%

A la question de savoir si les automobilistes sont prêts à les acheter, là aussi une préférence est accordée aux marques européennes pour un peu plus de 8 personnes interrogées sur 10. Les marques chinoises continuent de fermer la marche, avec 4 personnes sur 10, et près de 3 Français sur 10 (28%) prêts à acheter un de leurs modèles.

« Cette nouvelle édition de l'Observatoire Cetelem montre que les automobilistes sont dans l'expectative à maints égards, jusqu'à faire preuve de suspicion et de scepticisme. Il appartient à nombre de constructeurs de clarifier leur politique industrielle et commerciale, ainsi que leur communication, afin de ne pas subir définitivement une concurrence qui a souvent un temps d'avance sur la question électrique. De même qu'il revient aux pouvoirs publics d'adopter une ligne claire et stable, sans atermolement, pour faciliter la transition énergétique du monde automobile. » conclut [Flavien Neuvy](#), directeur de l'Observatoire Cetelem.

**Méthodologie : Les analyses économiques et marketing ainsi que les prévisions ont été réalisées en partenariat avec la société d'études et de conseil C-Ways spécialiste du Marketing d'Anticipation. Les terrains de l'enquête consommateurs quantitative ont été conduits par Toluna Harris Interactive du 28 juin au 17 juillet 2023 dans 16 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Turquie. Au total, 15 000 personnes ont été interrogées en ligne (mode de recueil CAWI). Ces personnes âgées de 18 à 65 ans sont issues d'échantillons nationaux représentatifs de chaque pays. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge). 3 000 interviews ont été réalisées en France et 800 dans chacun des autres pays.*

Des véhicules d'exception exposés ce dimanche



L'association Passion Mécanique organise une rencontre de véhicules d'exception ce dimanche de 9h à 12h sur le parking du Cellier des Princes. L'occasion pour les passionnés de partager leur passion avec d'autres enthousiastes, d'échanger des histoires et des connaissances et de créer des souvenirs.

Dimanche 10 septembre de 9h à 12h sur le parking du Cellier des Princes, 758 route d'Orange, Courthézon. Entrée gratuite.

Assurance auto : Avignon parmi les villes les plus chères de France

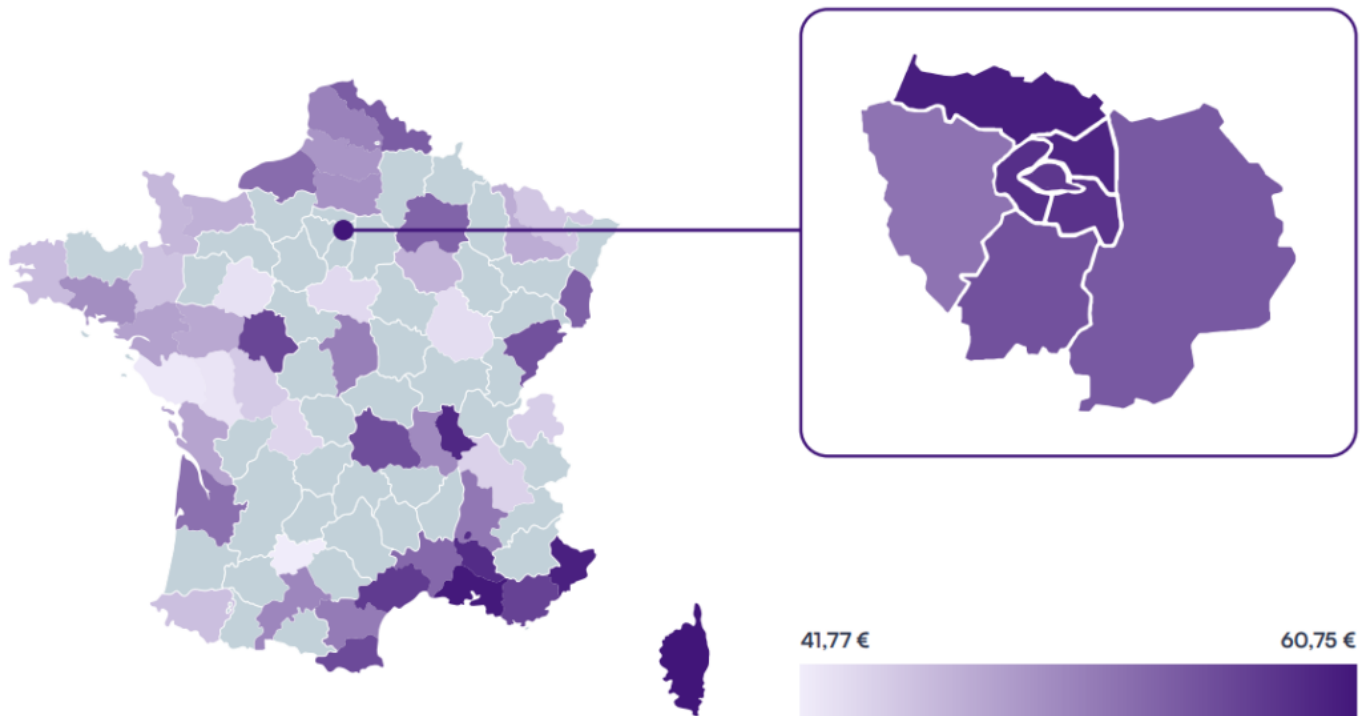


La récente étude réalisée par la néo-assurance Leocare révèle le classement des villes les moins chères de France en matière d'assurance automobile. Avignon se classe 82° parmi les villes les moins chères.

Le prix de l'assurance auto varie en fonction de plusieurs critères tels que le type de véhicule, l'expérience de conduite, l'âge, le niveau de protection ainsi que la compagnie d'assurances choisit. Cependant, même avec des profils similaires, d'importantes différences subsistent en fonction du lieu de résidence. En comparant 100 villes de France, l'étude réalisée par Leocare a observé des variations de tarifs moyens mensuels pouvant atteindre 45% d'une ville à l'autre.

Parmi le classement des villes les moins chères, Avignon arrive en 82° place avec un prix moyen mensuel de l'assurance de 47,20€. Un classement bas, comme plusieurs villes du sud. En effet, il ressort du classement que les villes où la cotisation d'assurance est la plus chère sont situées en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en banlieue parisienne. En PACA, Nice, Antibes et Marseille se classent respectivement en 97° (49,02€), 98° (49,58€) et 99° (56,48€) positions.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Prix moyen mensuel de l'assurance automobile dans chaque département © Leocare

Toujours selon ce classement, Montauban se distingue comme la ville où l'assurance automobile est la moins coûteuse (41,77€), suivie de près par La Roche-sur-Yon (41,79€), Niort (42,50€) et Le Mans (42,59€).

Ces écarts de prix s'expliquent principalement par les accidents, vol, catastrophe naturelle, le coût de la main-d'œuvre, qui, selon leur fréquence, augmentent le montant moyen de l'assurance. Partant de ce constat, les grandes agglomérations sont les moins avantageuses. Mécaniquement, les villes densément peuplées, avec une concentration élevée de véhicules, présentent logiquement plus de risques de sinistres.

[Accéder au classement des 100 villes](#)

Méthodologie : Leocare s'est focalisée sur les prix d'assurance auto pratiqués dans les 100 villes métropolitaines les plus peuplées de France. Les tarifs indiqués correspondent au profil d'un conducteur avec au moins 24 mois d'assurance au cours des 36 derniers mois, sans sinistre ni suspension ou annulation de permis, ni de condamnation pour alcoolémie, stupéfiants, délit de fuite ou refus d'obtempérer. Il possède une Peugeot 208 (1.2 PureTech 110 Allure Eat 6 CV, immatriculée en 01/2018) pour un usage strictement privé. La formule choisie est « Tous risques » avec franchises (50 euros pour le Bris de glace et 330 euros pour les dommages tous accident, vol et incendie) et un plafond de 1 million d'euros pour la protection du conducteur.

La préfecture de Vaucluse interdit les démonstrations de tuning et de runing sur Avignon



La préfète de Vaucluse vient de prendre un arrêté portant sur l'interdiction de rassemblement des personnes et des véhicules sur la voie publique. Cette décision concerne plus spécifiquement les démonstrations de 'tuning' et de 'runing' sur la voie publique dans une partie de l'agglomération avignonnaise.

Destinée à prévenir les risques d'atteinte à l'ordre, à la tranquillité et à la santé publics, la mesure débute le mercredi 17 mai à 20h pour s'achever le dimanche 21 mai 2023 à 8h

Ecrit par le 3 juillet 2026

L'interdiction concerne les secteurs de l'agglomération avignonnaise suivants :

□ Au niveau du centre commercial Mistral 7 :

- La Route Nationale 7, route de Marseille, entre le rond-point se trouvant face à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) et le rond-point faisant la jonction avec l'avenue de l'amandier ;
- Avenue de l'Amandier jusqu'à la route de Bel air ;
- Route de Bel air jusqu'à l'avenue des Magnanarelles ;
- avenue des Magnanarelles jusqu'à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) ;

□ Autour de la route de Marseille :

- Avenue de l'Amandier ;
- Avenue de Sainte Catherine ;
- Avenue de la Pinède ;
- Route de l'aérodrome ;
- Chemin des Férons ;
- Chemin de la Croix d'Or ;
- Chemin de la Sourdaie ;
- Chemin de la Digue ;
- Chemin de la Transhumance ;
- Avenue de la Croix Rouge.

□ Au niveau de la zone de Courtine :

- rue Saint Gens ;
- chemin de Ramatuel ;
- rocade Charles de Gaulle ;
- Parkings du centre commercial Carrefour Courtine et des établissements Burger King et Buffalo Grill.

L.G.